

## CONNAISSANCE DU PAYS HÔTE ET DE SA CULTURE

---

### Compétence de base

- 4.3** Les PEI connaissent l'organisation locale avec laquelle elles vont travailler, les processus politiques du pays et de l'organisation ainsi que les pratiques de gestion locales.

### Indicateurs comportementaux

- 4.3** Les personnes efficaces sur le plan interculturel peuvent décrire :

- les pratiques de gestion locale, comme la structure de pouvoir typique, les mesures d'incitation et les sanctions appliquées, de même que la formulation et l'application des politiques. Elles peuvent :
  - comparer les procédés de gestion de leur pays de rattachement et du pays hôte, et établir les différences
  - décrire la façon dont les décisions sont habituellement prises en milieu de travail
  - décrire comment les systèmes officiels et officieux de pouvoir et d'influence fonctionnent au sein de l'organisation d'accueil
- les facteurs socioéconomiques intervenant dans l'environnement de l'organisation d'accueil (comme les antécédents d'un organisme agricole sur les plans du climat et du commerce international), parce qu'elles sont en mesure de :
  - deviner les motifs qui animent les principaux responsables au sein de l'organisation
  - repérer les alliances clés et les conflits entre les gestionnaires, qui ont une incidence sur la dynamique de l'organisation